



Directives pour les coaches

A) Généralités

Mot-clé	Coaching ARB seul	Coaching du Trio
Demandes congés :	Mail à : à saisir directement sur clubcorner.ch Jusqu'au : 15 du mois précédent	
Convocation :	Uniquement via Clubcorner = convocation officielle	
Retours :	En règle générale au responsable des inspections alfista67@hotmail.com ou +41 76 822 21 74 Permanence : +41 79 611 79 79	En règle générale au responsable des inspections : alfista67@hotmail.com ou +41 76 822 21 74 Permanence : +41 79 611 79 79
Annonce l'ARB ou du Trio	Voir directives CA ACGF	Voir directives CA ACGF
Dialogue à propos du coaching, horaire et lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Après la douche, environ 20 minutes après la fin du match - Dans le vestiaire des ARB (sous réserve de cas particuliers, tels que manque de place, chaleur intense etc.) 	
Notation	L'arbitre sera noté avec une « évaluation de match » (performance pendant le match) et selon son potentiel (classement).	
Note de match <i>(Quelle prestation l'ARB/AA a-t-il montré lors du match ?)</i>	A Prestation au-delà des attentes B Bonne prestation qui correspond aux attentes C Prestation satisfaisante mais avec potentiel d'amélioration OU bonne à très bonne prestation avec <u>une</u> faute décisive D Prestation insuffisante et/ou plusieurs erreurs graves manifestes	
Évaluation du potentiel 1 <i>(L'ARB/AA a-t-il le potentiel pour les matches de la catégorie immédiatement supérieure ?)</i>	A Potentiel pour la ligue immédiatement supérieure ou ARB d'élite dans cette ligue sans possibilité de promotion B Valeur sûre C Stagne ou a atteint son plafond D Dépassé, n'est plus apte pour cette ligue	
Coaching de candidats	Précision sur les candidats L'évaluation du potentiel A = proposition définitive. L'ARB a déjà le potentiel pour fonctionner dans la ligue au-dessus. L'évaluation du potentiel B = Proposition définitive pour la ligue actuelle. L'ARB est pour le moment, dans la bonne ligue.	
Évaluation du potentiel 2 <i>(L'ARB/AA est-t-il au-dessus de la moyenne ou particulièrement talentueux ?)</i>	X (Croix) = Oui = Cet ARB/AA démontre un potentiel particulier, au-dessus de la moyenne, qui devrait être suivi et encouragé. Pas de X (Croix) = Cet ARB/AA peut être engagé sans restriction selon son évaluation de potentiel 1.	
Rapport de coaching	A remplir dans Clubcorner Jusqu'au: deuxième jour ouvrable (c.a.d. normalement mardi 12h00)	
Indemnités	Accompagnement : Duo A audio : 100.- ; 80.- A seul Juniors C à A : 80.- 4 ^{ème} , 5 ^{ème} ligue : 85.- 3 ^{ème} ligue : 90.-	Trio entier 2 ^{ème} ligue : 120.- ARB ou AA seul(s) 2 ^{ème} ligue : 100.- Trio 2 ^{ème} inter : 130.-

B) Buts du coaching, respectivement du rapport de coaching

Les objectifs du coaching sont...

- a) ...d'apporter des conseils permettant d'améliorer la prestation des arbitres et assistants,
- b) ...de concrétiser une application uniforme des règles,
- c) ...d'évaluer la prestation des arbitres et des assistants,
- d) ...de détecter les arbitres et assistants talentueux,
- e) ...de classer les arbitres et assistants en fonction de leur potentiel pour les prochaines convocations,
- f) ...d'identifier les thèmes des cours de perfectionnement.

Les objectifs du rapport de coaching sont...

- a) ...d'évaluer et de noter arbitres et assistants de manière uniforme,
- b) ...de fournir aux arbitres et assistants des conseils basés sur des exemples pratiques pour favoriser leur progression,
- c) ...de fournir au Service une image précise et actuelle du potentiel et des prestations des arbitres et assistants.

C) Points généraux sur le coaching

1. Prise de contact avant match

- a) Suivre les modalités ou les directives particulières de la CA ACGF.
- b) En cas de problème de blessures ou de difficultés liées au match, le coach épaulé l'arbitre concerné.

2. Position du coach

- a) Le coach cherche une position, en fonction des infrastructures existantes, depuis laquelle il pourra évaluer de manière optimale le travail de l'ARB et des AA.
- b) Le coach se tient (s'il s'agit d'un match en trio) du côté des assistants en les observant pendant 45 minutes chacun (il est libre de choisir une position face à l'AA ou derrière l'AA). Des exceptions peuvent survenir lorsqu'un des AA dispose d'une qualification supérieure ou que le déroulement du match fait que toutes les situations chaudes se déroulent du même côté.
- c) Si un trio est inspecté par 2 coaches, ceux-ci se partagent les deux moitiés de terrain et échangent leur position à la pause.

3. Analyse pendant le match

- a) Le coach identifie les activités préventives lors de scènes décisives qui influencent le déroulement de la partie.
- b) Le coach évalue les décisions prises durant la partie.
- c) Le coach évalue les conséquences des décisions prises (personnalité, uniformité, courage, etc.).

4. Dialogue de coaching d'après-match

- a) Le dialogue de coaching commence environ 20 minutes après la fin du match et devrait en fonction des possibilités, se dérouler dans le vestiaire des arbitres.
- b) Lors de la discussion le coach doit donner la possibilité à l'arbitre et aux assistants d'évaluer leur propre prestation. Cette méthode doit servir à améliorer les capacités d'auto-évaluation et d'autocritique.
- c) Par la suite, le coach transmet au trio d'arbitres son appréciation de la prestation (points positifs-points négatifs-conseils).

- d) Les situations mal jugées par l'arbitre ou l'assistant, doivent faire l'objet d'une discussion au vestiaire et d'une mention précise dans le rapport de coaching (avec référence de temps et description des faits).
- e) Le coach communique l'évaluation de la performance et du potentiel aux ARB.

D) Remplir le rapport

Idée :





- L'attention du coach portera prioritairement sur la direction du jeu, le contrôle du match et la personnalité et non sur l'évaluation (la note) et la sanction.
- Se concentrer sur les références du coaching (pas l'évaluation), qui ont été réduites et ne garder que les points essentiels.
- Être conscient et plus transparent en ce qui concerne le potentiel.

1. Évaluation de l'arbitre et de l'assistant

L'évaluation de l'ARB/AA est basée sur 3 composantes :

- Evaluation du match
- Evaluation du potentiel 1 → Avec une note entre A et D le coach **répond à la question de savoir si l'ARB/AA, de son point de vue, est/serait prêt à diriger des matches de la catégorie immédiatement supérieure** (anciennement : « Proposition »).
- Evaluation du potentiel 2 → Le coach **répond** en mettant une croix (ou non) à la question de **savoir si l'ARB/AA démontre un talent particulier/au-dessus de la moyenne** et devrait être suivi de plus près par la commission responsable. L'ARB/AA mérite une promotion spéciale (par ex. Footeco, groupe régional des talents, Academy).

a) Évaluation « Match »

A	Très bonne prestation. Prestation au-delà des attentes	
B	Bonne prestation qui correspond aux attentes	
C	Prestation satisfaisante mais avec potentiel d'amélioration significatif OU bonne à très bonne prestation avec <u>une</u> faute décisive, respectivement une grossière erreur d'interprétation des lois du jeu/directives.	
D	Prestation insuffisante et/ou plusieurs erreurs graves manifestes ou <u>plusieurs</u> grosses erreurs d'interprétation des lois du jeu/directives.	

b) Évaluation « Potentiel » 1 :

A	Potentiel pour la ligue immédiatement supérieure ou ARB d'élite dans cette ligue sans possibilité de promotion	Le potentiel de l'ARB/AA parle pour la ligue immédiatement supérieure
B	Valeur sûre	Le potentiel de l'ARB/AA est neutre. Ceci signifie qu'il est bien dans cette ligue pour le moment.
C	Stagne ou a atteint son plafond	Le potentiel de l'ARB/AA est douteux. Sa présence dans cette ligue est incertaine.
D	Dépassé, n'est plus apte pour cette ligue	Le potentiel de l'ARB/AA est insuffisant pour cette ligue. Demande de rétrogradation.

Exemples pour « un potentiel d'amélioration significatif »

- Ligne des fautes insuffisante/incertaine/imprévisible
- Ligne des sanctions disciplinaires insuffisante/incertaine/imprévisible
- Manques fondamentaux (répétés) dans le jeu de position (par ex. positions de base fausses)
- Plusieurs fautes dans la collaboration en Trio
- Autres points selon le jugement du coach (peuvent être spécifiques à la ligue)

Exemples pour une « faute décisive évidente », respectivement une « grosse erreur d'interprétation des Lois/Directives »

- Décision de pénalty clairement erronée
- Mauvais jugement évident d'une situation qui entraînait (ou non) un carton (jaune)rouge
- ARB n'ayant clairement pas la condition physique pour cette ligue
- Manquements fondamentaux et répétés, et contradictions grossières dans la collaboration en trio
- Autres points selon le jugement du coach (peuvent être spécifiques à la ligue)

c) Evaluation du potentiel 2 :

Le coach qui décèle chez un ARB/AA un talent particulier/au-dessus de la moyenne, mettra une croix (= oui). Il n'y a pas nécessairement besoin d'un « A » dans l'évaluation du potentiel 1. La croix dans le rapport offre à la commission responsable la possibilité de garder un œil sur l'ARB/AA et de suivre tout spécialement son développement, respectivement de le convoquer pour des entraînements de promotion ou de l'intégrer dans tout autre instrument de formation avancée (par ex. Footeco, groupe talents régional, Academy, etc.)

2. Remarques :

- Le (nouveau) système d'évaluation dispose d'une certaine ouverture et ne règlera pas chaque cas. Ceci signifie que le système d'évaluation conserve volontairement une certaine simplicité et laisse beaucoup de liberté aux coaches dans son application. Il correspond aussi à la philosophie qui veut que le coach soit d'abord là pour coacher et non pour évaluer/sanctionner.
- Dans les matches sans TV « les fausses décisions évidentes » concerneront principalement l'application des lois du jeu, les reprises de jeu fausses ou autres cas semblables.
- « L'évaluation du match » est un **instantané**, une évaluation de la performance du jour dans ce match.
- La « note du potentiel » est un **pronostic du potentiel** de l'ARB ou de l'AA.
- L'évaluation de A à D est impossible (illogique)
- L'évaluation de A à C n'est possible que dans des cas exceptionnels (plutôt illogique)
- Toutes les autres combinaisons sont possibles. Par exemple, A-A-sans évaluation positive de potentiel 2 ou A-B- avec évaluation positive de potentiel 2.
- La « note du match » A est attribuée si la performance de l'ARB ou de l'AA dépasse les attentes du coach pour un match dans cette ligue. La « note du match » A peut être attribuée indépendamment de la pondération du match, aussi dans le cas d'une performance optimale dans un match normal.
- Dans la partie couverte (page 4) le coach peut et doit, comme jusqu'à présent, décrire et justifier son impression générale à propos de l'ARB/AA.
- Les estimations sur les possibilités d'engagement, sur le comportement pendant l'entretien et l'acceptation seront faits à la page 4 comme jusqu'à présent.
- L'évaluation du match ainsi que l'évaluation du potentiel seront communiquées à l'ARB/AA à l'issue du dialogue de coaching.

3. Importance du match

a) Évaluation

L'importance du match est évaluée comme suit :

- 1 Normal
- 2 Exigeant
- 3 Très difficile

b) Importance du match individualisée pour l'arbitre et les assistants

L'importance du match est appréciée individuellement pour l'arbitre et pour chaque assistant. Il peut dès lors très bien se produire que l'arbitre a eu un match à l'importance classée comme difficile, alors que les assistants n'ont été soumis qu'à des exigences normales ou inversement.

c) Appréciation de l'importance du match

- Pour décider de l'importance du match, le coach se basera sur la répétition et la difficulté des décisions importantes à prendre.
- Sont notamment considérées comme décisions importantes, celles énumérées précédemment sous les fautes claires avec influence (potentielle) sur le match (à savoir, les scènes de pénalty, les freins de secours oui/non, les voies de fait, le jeu brutal, les décisions de hors-jeu difficiles et les décisions de validation de but).
- Pour l'importance du match, il faut aussi tenir compte des conditions du match (classement, antécédents, pression médiatique, Derbys etc.).

4. Domaine « résumé et évaluation globale »

Le coach résume les performances des ARB avec des mots-clés (Max trois points discutés avec l'ARB qui sont à « améliorer » ou qui sont « positives ». Il peut aussi faire une évaluation globale dans le champ de texte « résumé et évaluation globale ».

5. Domaine « Coaching »

Dans le domaine « coaching » l'ARB/l'AA reçoit des commentaires détaillés sur sa performance dans divers domaines. L'évaluation se fait avec des croix (+/-) et la possibilité de faire une formulation précise dans un champ de texte. Le nombre de croix positifs ou négatifs dans le domaine « coaching » n'ont aucune influence directe sur l'évaluation.

6. Remarques finales

Le coach doit être conscient de sa double fonction lors du dialogue de coaching comme lors de l'établissement de son rapport : il n'évalue pas seulement la prestation du trio, mais il est aussi et surtout un véritable formateur d'arbitres et assistants. Son analyse du jeu doit contribuer à une amélioration des prestations lors des prochains matchs. Des solutions ou des alternatives à la façon de procéder doivent être définies lors du dialogue d'après-match. Les conseils pratiques et concrets, aisément applicables lors des prochains matches, ont une importance décisive.